

## FONDS EUROPÉENS ET/OU RÉGIONAUX

### Subventions

Très certainement, le taux d'intervention le plus important : jusqu'à +/- 65%. La difficulté porte principalement sur les délais de mise en place des concours et de leur préfinancement. L'aide est versée après réalisation et contrôle de l'investissement (+/- deux ans).

### Avantage

Dans le cas d'une opération cofinancée par des subventions, nous proposons à nos clients de financer leurs investissements en crédit-bail mobilier, financement à 100% avec mise en place d'une première période de loyers minorés (24 mois).

La subvention versée au bailleur est rétrocédée au preneur par une diminution des loyers. Cette technique permet à l'entreprise de réaliser l'investissement en l'attente du versement des subventions.

**Ce type de montage nécessite le concours d'un cabinet spécialisé.**

Il est préférable de nous rencontrer avant l'engagement du programme d'investissement afin de définir la faisabilité, les conditions et les actions à mener.

N'hésitez pas à nous contacter pour un entretien.

[contact@if-lease.fr](mailto:contact@if-lease.fr)

#### Guadeloupe

Bat. 8 - Parc d'Activités de la Jaille  
97122 Baie-Mahault  
Tél. : 0590 41 50 50 - Fax : 0590 95 51 29

#### Martinique

Imm. Equinoxes - 12, rue des Arts et Métiers  
Lot Dillon Stade - 97200 Fort-de-France  
Tél. : 0596 80 18 06 - Fax : 0590 95 51 29